

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance extraordinaire du conseil
Lundi 11 décembre 2017, 19h00
Bureau municipal

Sont présents : M. Richard Baril Mme Marie-Pier Bourassa
M. François Brodeur M. François Pinard
Mme Lucie Lavictoire M. Luc Laplante

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Guy Dupuis. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Mireille Dionne, est présente.

02
2017-12-189 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue
02 Adoption de l'ordre du jour
03 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018
04 Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations 2018 – 2019 – 2020
05 Période de questions
06 Levée de la séance

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

03
2017-12-190 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2018

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les prévisions budgétaires 2018 telles que présentées.

Adoptée

Prévisions budgétaires 2018

REVENUS

Taxes	855 466 \$
Services municipaux	211 525 \$
Paiement tenant lieu de taxes	5 000 \$
Transfert	168 640 \$
Services rendus	26 500 \$
Imposition de droits	6 725 \$
Intérêts	<u>2 500 \$</u>
TOTAL	1 276 356 \$

CHARGES

Administration générale	216 646 \$
Sécurité publique	178 301 \$
Transport	143 170 \$
Hygiène du milieu	229 969 \$
Santé et bien-être	2 618 \$
Aménagement, urbanisme et développement	20 702 \$
Loisirs et culture	62 604 \$
Financement (intérêts)	52 442 \$
Financement (capital)	369 904 \$
TOTAL	1 276 356 \$

04

2017-12-191 Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations 2018 – 2019– 2020

Il est proposé par madame Lucie Lavictoire et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le programme des dépenses en immobilisations 2018 – 2019 – 2020 tel que présenté.

Adoptée

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2018 – 2019 – 2020

Année 2018	4 761 000 \$	Conduites aqueduc,
Année 2019	300 000 \$	Camion pompier
Année 2020	40 000 \$	Tracteur (voirie)

05

19h20 Période de questions

06

2017-12-192 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Brodeur et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 19h20.

Adoptée

« Je, Guy Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Dupuis
Maire

Mireille Dionne
Directrice générale & secrétaire-trésorière